



## **ASIE/INDE - Acquittement de 54 extrémistes hindous responsables de violences antichrétiennes en Orissa**

Bhubaneswar (Agence Fides) – Acquittés pour manque de preuves : telle est la motivation de la décision d'acquittement prise par un tribunal de l'Orissa qui concerne 54 extrémistes hindous accusés d'être responsables de saccages et de violences antichrétiennes perpétrées à Noël 2007 dans le district de Kandhamal, au sein de l'Etat indien de l'Orissa. Ainsi que cela a été indiqué à Fides, au nombre des destructions qui leur étaient imputées se trouvaient notamment la dévastation d'une église baptiste du village de Barakhama et l'incendie de nombreuses habitations de chrétiens. Les violences de Noël 2007 constituèrent un triste présage et une répétition générale des massacres de chrétiens perpétrés dans ce même district en août 2008. Au titre de ces dernières attaques, la majorité des coupables demeure impunie. Au cours des procès, dans différents cas, des témoins oculaires ont rétracté leurs déclarations, faisant ainsi tomber les accusations les plus graves telles que celles d'homicide, de viol et d'incendie volontaire.

Selon le Conseil global des chrétiens indiens (GCIC), « les preuves, dans le cadre du procès de ces 54 hommes, étaient évidentes et incontestables ». C'est pourquoi, dans une note envoyée à Fides, le Conseil invite la Commission nationale pour les droits humains à « prendre acte des abus sur une vaste échelle subis par les chrétiens et à entreprendre de nouvelles enquêtes ». Le GCIC fait état de « l'échec total en ce qui concerne l'administration de la justice », rappelant que, selon les reconstructions effectuées à l'époque des faits, la violence de Noël 2007 était « parfaitement organisée et programmée ».

En octobre 2012, la Cour Suprême de l'Inde avait elle aussi soulevé des doutes quant aux « absolutions faciles » pratiquées dans le cas des violences religieuses en Orissa, décisions qui ont « endommagé la perception d'un procès équitable ». Paradoxalement, voici un mois, sept chrétiens ont en revanche été condamnés par un tribunal de premier degré de l'Orissa suite à l'homicide présumé d'un responsable hindou remontant durant l'été 2008 homicide en réalité commis par des groupes maoïstes qui l'ont par ailleurs revendiqué. L'épisode en question servit de prétexte aux extrémistes hindous pour déclencher des violences contre les chrétiens en Orissa, dans le cadre desquelles 100 personnes trouvèrent la mort, plus de 50.000 autres devant évacuer. (PA) (Agence Fides 30/10/2013)